

Produits d'entretien

Version 2

Date : 26/07/2021

Connaître les risques chimiques



Prévention des risques professionnels

Document élaboré par votre service de prévention et de santé au travail :



RECONNAITRE UN PRODUIT DANGEREUX

Les pictogrammes présents sur les produits permettent de repérer les dangers les plus importants du produit.



J'altère la santé : Irritant, sensibilisant cutané



Je ronge : Corrosif



Je tue : Toxique, mortel



Je pollue : Danger pour l'environnement



Je nuis gravement à la santé : CMR, sensibilisant respiratoire

ATTENTION :

L'absence de pictogramme de danger ne signifie pas que le produit est sans danger !

Il est possible d'identifier l'ensemble des dangers à l'aide de la fiche de données de sécurité du produit.



Je flambe : Inflammable

Les fiches de données de sécurité (FDS)

Ces documents, propres à chaque produit, fournissent entre autres des informations sur :

- ▶ Les risques pour la santé liés à l'exposition ou l'utilisation de produits dangereux ;
- ▶ L'utilisation et les précautions à prendre lors de la manipulation de ces produits.



Le fabricant a l'**obligation** de les transmettre, gratuitement, à l'utilisateur. L'employeur quant à lui, doit les tenir à disposition des secours, du médecin du travail, mais également des salariés.

Les FDS ne doivent pas être confondues avec les fiches techniques.



DANGERS LIES A CERTAINS PRODUITS

X Nettoyant WC : contient des substances acides. En cas de contact avec la peau, peut provoquer irritations et brûlures.

X Nettoyant vaisselle : enlève la protection naturelle de la peau. Peut provoquer dessèchements, crevasses et allergies.

X Eau de Javel : Peut provoquer irritation des muqueuses, maux de tête, nausées... Dégagement toxique (chlore) si mélangée à des produits contenant de l'**acide** (p.e. : détartrant).

X Nettoyant vitre : peut être dangereux s'il contient des solvants et de l'alcool. Irritation des voies respiratoires en cas d'inhalation.



QUELS SONT LES RISQUES ?

Le risque dépend à la fois du danger et de l'exposition.

L'exposition aux substances chimiques présentes dans les produits d'entretien peut se faire par différentes voies :

- **VOIE OCULAIRE/MUQUEUSE** par projection ou contact avec des mains souillées
- **VOIE RESPIRATOIRE** par inhalation de vapeurs, d'aérosols
- **VOIE CUTANEE** par contact direct, accidentel ou non, ou de projections
- **VOIE DIGESTIVE** par ingestion accidentelle (en mangeant ou fumant avec des mains souillées, mauvais étiquetage de l'emballage)



BONNES PRATIQUES

Les bonnes pratiques suivantes permettent de réduire les risques liés à l'utilisation des produits d'entretien :

- ✓ Toujours aérer pendant et après les activités de nettoyage.
- ✓ Ne pas mélanger les produits si cela n'est pas prévu.
- ✓ Respecter les doses indiquées, ne pas surdoser (se reporter à la fiche technique).
- ✓ En cas de transvasement de produit, penser à ré-étiqueter les nouveaux contenants.
- ✓ Se laver les mains après chaque utilisation de produits, et après avoir enlevé les gants.

La Javel ne nettoie pas !
Son action désinfectante est possible seulement si un nettoyage préalable a été réalisé.



CRITERES DE CHOIX D'UN PRODUIT

- ✓ Peu ou non dangereux.
- ✓ Liquide (et non à pulvériser).
- ✓ Sans parfum, pour limiter le nombre de substances allergisantes.
- ✓ Multi-usages.



PROTECTION DES MAINS

L'utilisation de produits corrosifs et irritants pour la peau nécessite le port de gants.

- Les gants adaptés aux produits chimiques répondent à la norme EN374 et portent un pictogramme spécifique. Vous trouverez des informations dans la section 8.2 de la FDS.



- Ne pas négliger toute rougeur, crevasse, démangeaison car il peut y avoir risque d'allergie.

L'entretien des locaux nécessite une utilisation régulière et souvent quotidienne de produits **d'entretien.**

Pourtant, les produits **d'entretien ne sont pas** sans danger. Ce sont des produits chimiques, pouvant être nocifs pour la **santé et l'environnement.**

Afin de limiter les risques, il est important de savoir reconnaître un produit dangereux et de respecter les conditions **d'utilisation.**

EN SAVOIR PLUS

Pour toute question, contactez votre médecin du travail ou l'équipe pluridisciplinaire de votre Service de Prévention et de Santé au Travail

PST)38
Prévention et Santé au Travail

« Si ces produits sont dans le commerce, c'est qu'ils ne sont pas dangereux »

FAUX. La plupart des produits dangereux ne sont pas interdits à la vente.

« Cela fait 20 ans que j'utilise le même produit et je ne suis pas malade. »

ATTENTION. Certaines maladies dues à un produit chimique peuvent apparaître jusqu'à 40 ans après le début de leur utilisation.

« Un produit chimique qui sent bon n'est pas dangereux. » « Ça ne sent pas donc je suis en sécurité. »

FAUX. Il n'y a aucun lien entre l'odeur d'un produit chimique et sa toxicité.

« C'est un produit naturel, donc ce n'est pas dangereux. »

FAUX. De nombreux produits naturels sont dangereux (amiante, silice...)

« De toute façon, avec tous les produits que j'ai déjà manipulés, ça ne sert à rien de se protéger. »

FAUX. Se protéger aujourd'hui peut encore éviter la survenue d'une maladie.

« Je ne manipule des produits dangereux que de temps en temps, donc ce n'est pas grave. »

FAUX. Une exposition, même occasionnelle, peut avoir de graves conséquences.

Source : brochure ED 6150, INRS